

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Energytech passe son tour

■ La 2^e édition du salon Energytech, prévue du 1^{er} au 3 novembre à Lausanne, n'aura en fait pas lieu. L'organisateur ne l'a toujours pas annoncé officiellement. Le salon des énergies renouvelables et des technologies de l'environnement devrait revenir l'an prochain à Beaulieu.

Pour sa première édition en novembre 2006, Energytech avait attiré quelque 3700 personnes en trois jours. «Les organisateurs vont faire évoluer le concept pour intéresser désormais les professionnels. La 2^e édition devrait se dérouler après l'édition annuelle du Comptoir, entre octobre et novembre 2008», souligne Jean-Pierre Chapuis, porte-parole de Beaulieu SA.

Organisateur du salon, Christophe Vuillermet confirme que «le concept est en train d'être redéfini», mais il ne veut pas en dire plus pour l'instant. Et la manifestation pourrait avoir lieu plutôt entre avril et mai 2008. Il annonce un communiqué de presse d'ici deux semaines pour dire que l'édition 2007 n'aura pas lieu... A cette occasion, il devrait aussi livrer la date de la 2^e édition d'Energytech. A ses yeux, le salon fribourgeois Energissima n'est pas vraiment une concurrence, mais «plutôt complémentaire» à la manifestation vaudoise.

Energissima pas étonné

Porte-parole du salon Energissima, Pierre Schwaller n'est pas étonné de ce report: «Sur le site internet d'Energytech, il n'y a pas de liste de conférenciers, tout comme de liste de partenaires. A l'époque, quand nous avons lancé Energissima, il a fallu plus de quinze mois de labeur. L'énorme travail a été l'acquisition des exposants.»

Energissima a annoncé récemment son «transfert stratégique» à partir de 2008 à Forum Fribourg en lieu et place d'Espace Gruyère (La Gruyère du 25 septembre). Pour Bêat Kunz, directeur général des deux sites d'exposition, le choix de la capitale cantonale – à la frontière linguistique – s'imposait pour atteindre l'objectif fixé: donner à cette manifestation un rayonnement national. La deuxième édition se tiendra du 17 au 20 avril 2008.

CS

CONTRIBUTION D'ESTIVAGE

Mode de paiement d'un temps révolu

■ Verser la moitié de la contribution d'estivage au 30 juin, c'est la suggestion de Sébastien Frossard (udc, Romanens). Il en fait part au Conseil d'Etat dans une question qu'il a déposée jeudi dernier.

Actuellement, les contributions d'estivage, destinées aux exploitants d'alpages ayant du bétail, sont versées une fois par année: le 30 novembre. «Il est bien loin le temps où l'exploitant payait sa main-d'œuvre (...) et les autres frais liés à l'alpage à l'issue de la belle saison», fait remarquer le député guérien. D'où sa proposition de verser un premier acompte au début de l'été.

GRU

LES LAVIAUX

Renaissance en version bio

Centré sur le respect de la nature, un nouveau projet d'hôtel-restaurant se met en place aux Laviaux, à Morlon. René Rumo, professionnel du tourisme, a transformé l'ancienne buvette Latitude et entend «faire rêver les gens» dans «ce petit paradis».



C. Haymoz

Aux Laviaux, René Rumo a trouvé «un endroit magnifique» qu'il souhaite faire découvrir dans le respect de la nature

■ Il a l'optimisme et l'enthousiasme communicatifs. Une certaine expérience, aussi: «Je suis dans le tourisme depuis vingt-cinq ans», indique René Rumo. A Morlon, il a trouvé son «petit paradis»: il transforme l'ex-buvette Latitude, pour en faire un hôtel et un restaurant. Son nom: Le Mountain Lake. «Le» pour que les gens de la région ne se sentent pas exclus et l'anglais parce qu'il entend «amener des gens du monde entier et leur faire découvrir ce magnifique endroit».

Pas question toutefois de voir les Laviaux se dégrader sous les hordes de touristes: en compagnie de la Québécoise Nathalie Rousseau, René Rumo a mis au point un concept centré sur le respect de la nature, le bio et le calme. «Les gens qui viennent ici n'auront pas de télé

ni de radio. Je veux qu'ils laissent leur natel et qu'ils écoutent la nature.» Directeur d'une agence de voyages à Marly et à Guin, René Rumo a roulé sa bosse dans le monde entier, a vécu huit ans à l'étranger. Un parcours qui lui permet d'affirmer: «Il y a un marché pour ce type de retour aux sources.»

Le luxe de la nature

Cette ancienne colonie des Laviaux, René Rumo l'a découverte un peu par hasard, au cours d'une balade à moto, en 2003. Quand il a su que l'endroit était à vendre, après la fermeture de Latitude, il y a un an, il n'a pas hésité. Sur place depuis février, il espère maintenant trouver les fonds pour acheter. «Le propriétaire me fait confiance et j'ai un

droit de préemption», explique-t-il. Depuis son arrivée, il a multiplié les travaux: à l'intérieur, les parois recouvertes de peinture, par exemple, ont été sablées pour retrouver le bois d'origine, les chambres ont été refaites, ainsi que les sanitaires.

Au total, 34 lits seront à disposition, dont vingt dans les deux dortoirs. D'autres chambres sont individuelles, doubles, ou à quatre lits. Les prix, par personne, resteront raisonnables et toutes les chambres ont une décoration et un thème particuliers. René Rumo a par exemple laissé le mur d'un dortoir à disposition des tagueurs. Dans les couloirs, quelques œuvres d'artistes amis. «J'aimerais aussi organiser des expositions.»

A l'exception d'une, qui aura une baignoire, les chambres n'ont ni

douche ni salle de bain. René Rumo n'y voit pas un handicap: «Aujourd'hui, dans notre société, tout le monde a une salle de bain, ce n'est plus un luxe. Ici, le luxe, c'est la nature et le calme.» Si d'autres sont encore en travaux, certaines chambres sont prêtes à recevoir les visiteurs. Le restaurant aussi est prêt à ouvrir «dès que possible». Entièrement refait, il contient une trentaine de places. René Rumo prévoit de réaliser un jardin d'hiver, qui en doublerait la capacité, et souhaite l'ouvrir toute l'année. «L'hiver, on pourrait mettre des yourtes et faire des fondues...»

Que du bio

Pour l'heure, il attend de trouver un professionnel de la restauration: «Je cherche quelqu'un qui fasse de cuisine artisanale, régionale, de saison...» Pas question de «manger du chimique ou de faire venir du poulet de Chine». Il entend se fournir chez les producteurs de la région et proposer «uniquement des produits biologiques». Ce souci du bio, il l'a d'ailleurs dans tous les domaines: utilisation de matériaux naturels et de peintures minérales dans les chambres, lingerie en lin et coton blancs, savons et produits de lessive également bio...

René Rumo entend encore développer les activités sur le lac, telles que kayak et pédalo, «mais de manière soft. Je trouve par exemple que le jet-ski n'a pas sa place ici.» Sans oublier le beach-volley, la pétanque, les jeux pour enfants et la grande terrasse, en cours de réaménagement. Soirées à thèmes, concerts, activités de bien-être (massages, par exemple): ce bouillonnant Singinois d'origine ne manque pas d'idées. «Je veux faire rêver les gens», résume-t-il. Pour aller jusqu'au bout de son propre rêve, il cherche des partenaires investisseurs. Et affirme ne pas viser le profit avec Le Mountain Lake: «J'ai une association, Abri pour tous, active à Madagascar. S'il y a un bénéficiaire, c'est là qu'il ira.»

Eric Bulliard

Renseignements: www.lemountainlake.ch ou 026 913 10 60 (le matin)

INCENDIE DE VUISTERNENS-EN-OGOZ

Pas d'indice d'un abus d'autorité

■ Il n'y a aucun indice permettant d'ouvrir une procédure pénale pour abus d'autorité envers Maurice Ropraz. Des soupçons de collusion avaient plané sur le magistrat au sujet de l'incendie de l'ancienne halle Müller de Vuisternens-en-Ogoz, en Sarine.

Le préfet de la Gruyère s'est déplacé deux fois après ce gros sinistre, sur le site où Milco, la société de son frère Jacques, louait un entrepôt. La première fois, le 3 mai, en présence du préfet de la Sarine, puis la

deuxième le 5 mai, en l'absence du préfet de la Sarine. Des pompiers ont cru à l'époque que le préfet Ropraz ordonnait l'évacuation de déchets de matériaux – alors séquestrés pour les besoins de l'enquête – appartenant aux entreprises de son frère.

Cet incident a intéressé la justice qui a décidé d'enquêter, comme le révèle *La Liberté* de samedi. Le 18 mai, Jean-Luc Mooser, président de l'Office des juges d'instruction (OJI), a auditionné le préfet de la Gruyère. Celui-ci a déclaré qu'il

n'entendait pas évacuer les bennes, mais seulement les déplacer sur les lieux pour que les soldats du feu puissent remplir au mieux leur mission. «Il ignorait que le contenu des bennes était séquestré», explique Raphaël Brenta, greffier chef de l'OJI.

Au sujet de son intervention hors de la Gruyère, Maurice Ropraz a relevé que la Loi sur les préfets demande au magistrat «de favoriser la collaboration régionale» et qu'il est intervenu avec l'accord du préfet Nicolas Deiss.

Le juge Jean-Luc Mooser a constaté qu'il n'existait «aucun indice permettant d'ouvrir une procédure pénale pour abus d'autorité». Il a ainsi rendu une ordonnance de refus d'ouvrir l'action pénale, le 24 mai. Une ordonnance qui a été notifiée au Ministère public et qui est entrée en force, précise Raphaël Brenta.

L'origine de l'incendie n'est toujours pas connue. Les investigations se poursuivent.

CS

PUBLICITÉ

Pour que
Fribourg
GAGNE!

Liste 1 ou 3
CONSEIL DES ETATS



Urs SCHWALLER

Jean-Claude CORNU



PARTI DÉMOCRATE CHRÉTIEN

PLR

Les Libéraux-Radicaux.

Agir pour Fribourg

au Conseil des Etats

Reélisons
Alain Berset
au Conseil des Etats